SECTION SPORTIVE VOLLEY-BALL

COLLEGE RABELAIS NIORT

Conditions d'admission en **Section Sportive volley-ball** au **Collège François RABELAIS**

- Etablir un dossier d'inscription (date limite de dépôt : vendredi 21 mars 2014)
- Avoir un dossier scolaire satisfaisant
- Satisfaire aux tests physiques et sportifs

Dossier d'inscription

Obligatoire pour toute demande de candidature, il comprend :

- Les relevés de notes de l'année en cours (INDISPENSABLE).
- Une enveloppe timbrée à votre adresse.

Tests sportifs de sélection

- **Samedi 12 avril 2014 au gymnase de Ste Pezenne de 13h30 à 16h.**
- **Rattrapage : Mercredi 14 Mai 2014 de 13h30 à 16h. (Si impossibilité le samedi 12 avril)**

DEMANDE DE CANDIDATURE
SECTION SPORTIVE VOLLEY-BALL
Collège François RABELAIS

NOM :.....
Prénom :.....
Date de naissance :.....
Lieu :.....
Parents (ou représentant légal) :
M. Mme .....
Adresse :.....
Code Postal :..... Ville : .....
Téléphone :..... (obligatoire)

Photo

SITUATION SCOLAIRE EN 2013 – 2014

Nom de l'établissement :.....
Adresse : .....
..... Ville : .....
Classe suivie : .....
Langue vivante 1 : .....

2 : .....

ANNEE SCOLAIRE 2014 – 2015

Demande afin d'intégrer une classe de :
□6ème □5ème □4ème □3ème Section Sportive

Langues vivantes demandées **1 : .....**
2 : .....(pour les classes de 4èmes et 3èmes)

Date et signature de parents **Signature de l'élève**

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

NOM : ..... Prénom : .....

Droitier/Gaucher :.....

- Pratiques-tu le VOLLEY-BALL ? □ OUI □ NON
- Si oui, dans quelclub?.....
- Es-tu licencié(e) dans ce club ? □ OUI □ NON
- Si oui, à quel niveau ?.....
- Depuis combien d'années pratiques-tu le volley-ball ?.....
- As-tu participé à des stages ? □ OUI □ NON
- Lesquels ?.....

Cadre réservé au Club et à l'Entraîneur

Avis sur la candidature en Section Sportive volley-ball :
.....
.....
.....
Fait à : ..... par :..... qualité : .....

- Quels autres sports pratiques-tu ?.....
- Dans un club ? □ OUI □ NON
- A quel niveau ?.....
- Depuis combien d'années pratiques-tu ?.....
- Combien d'heures d'entraînements as-tu par semaine ?.....

- Possèdes-tu des diplômes sportifs ? □ OUI □ NON
- Si oui lesquels ?.....
- Si tu n'es pas licencié dans un club de volley-ball, envisages-tu de le faire ?
  □ OUI □ NON

Cadre réservé au Professeur d'E.P.S. ou à l'instituteur chargé du sport

Avis sur la candidature en Section Sportive (décrivez les qualités de l'élève) :

.....

.....

.....

.....

Fait à :..... par :..... qualité :.....

LETTRE DE MOTIVATION

Pourquoi veux-tu t'inscrire en Section Sportive volley-ball ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Pour l'entrée en 6ème :
Joindre les notes du CM2

Pour l'entrée en 5ème, 4ème, et 3ème :
Joindre les bulletins de l'année en cours

Dates à retenir

- **Date limite de dépôt des candidatures :**
  Vendredi 21 mars 2014 au secrétariat du collège.

- **Tests sportifs de sélection**
  Samedi 12 avril 2014 au gymnase de Ste Pezenne de 13h30 à 16h.
  Rattrapage : Mercredi 14 Mai 2014 de 13h30 à 16h. (Si impossibilité le samedi 12 avril)

- **RESULTATS : Fin mai par courrier.**

REGLEMENT de la SECTION SPORTIVE VOLLEY-BALL

Exigences Sportives :

- - Le suivi des cours d'E.P.S du collège. *(de 4 à 3 heures par semaine.)*
  - Le suivi des entraînements de volley-ball *(2 heures en benjamin ou 4 heures en minime par semaine.)*
  - La participation au cross du district de l'Association Sportive du collège un mercredi ainsi qu'aux compétitions de volley-ball.

- S'engager physiquement dans toutes les séances. Avoir sa tenue de sport : short, maillot, gourde, basket...

- Etre présent lors de deux visites médicales annuelles qui sont effectuées par le médecin sportif de la section volley-ball.

- Respecter les installations et le matériel lors des entraînements et des compétitions.

- Faire preuve de fair-play: respecter les partenaires, les adversaires et l'arbitre.

Exigences scolaires :

- L'assiduité, la ponctualité et le respect du règlement intérieur dans tous les cours du collège.

- La réussite scolaire optimale : l'élève doit fournir un travail régulier et de qualité afin d'obtenir des résultats honorables : Le redoublement entraîne l'arrêt de la pratique du volley-ball.

→ Le non respect de ces exigences entraînera une exclusion temporaire ou définitive de la section sportive.

→Le maintien dans la section est réétudié après chaque conseil de classe de fin d'année selon le comportement ET les résultats scolaires et sportifs de l'élève.

Engagement de l'élève	Engagement des parents	Le responsable de la Section Sportive Me. PROUST